

tion, par le sentiment inné des beautés littéraires, continuent de recevoir, dans nos écoles, l'enseignement littéraire le plus élevé. Mais nous demanderons, en même temps, la continuation de fortes études scientifiques, en faveur de ceux que la nature a doués de la vigueur d'intelligence, de l'esprit d'investigation, de méditation et de calcul qui annoncent leur aptitude aux carrières scientifiques.

En continuant l'exposé des réformes apportées à nos examens, je ne puis me soustraire au pénible devoir d'annoncer moi-même aux candidats une nouvelle clause de pénalité, tellement sévère que sa rare application est réservée par le règlement au jury tout entier réuni en corps délibérant.

Cette disposition est l'exclusion immédiate de tout candidat qui, malgré des réponses satisfaisantes sur sept numéros d'examen, donnerait la preuve d'une ignorance complète des matières composant un seul des huit numéros que le sort aurait assignés à ses épreuves.

Je me hâte de le proclamer, la solennité même donnée à l'arrêt d'exclusion doit rassurer les plus timides. L'ignorance absolue d'une des matières essentielles de l'examen pourra seule encourir une aussi rigoureuse réprobation, et nous saurons toujours, juges bienveillants, récompenser le travail et de consciencieux efforts, lorsqu'il ne nous sera pas donné de couronner des succès éclatants.

Messieurs, j'ai dû compter sur l'intérêt que vous portez comme moi à la jeunesse des écoles, pour vous entretenir si longuement des nouveaux soucis qui la menacent, et, voulant faire renaître l'espérance qui doit toujours rester son heureux apanage, j'ose encore me permettre de réclamer votre bienveillante attention en faveur des candidats qui se sont le plus distingués dans nos derniers concours.

La mention BIEN a été obtenue par MM, Gamet, Munet,